



HAL
open science

Noms collectifs humains, polyvalence et polysignifiante

Michelle Lecolle

► **To cite this version:**

Michelle Lecolle. Noms collectifs humains, polyvalence et polysignifiante. Emilia Hilgert; Silvia Palma; Georges Kleiber; Pierre Frath; René Daval. *Lexique et référence, Res per nomen (7)*, Éditions et presses universitaires de Reims, pp.295-312, 2020, 978-2-37496-110-1. halshs-02514233

HAL Id: halshs-02514233

<https://shs.hal.science/halshs-02514233>

Submitted on 7 Oct 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License



DN

sous la direction d'Emilia Hilgert, Silvia Palma,
Georges Kleiber, Pierre Frath et René Daval

Res per nomen VII

Lexique et référence



épure
LIBRAIRIE ET PRESSES UNIVERSITAIRES DE GENÈVE

Document extrait de *Lexique et référence*, publié sous la direction d'Emilia Hilgert, Silvia Palma, Georges Kleiber, Pierre Frath et René Daval dans la collection « Res per nomen » (n° 7).

Ouvrage publié avec le concours du Centre Interdisciplinaire de Recherche sur les Langues Et la Pensée de l'Université de Reims Champagne-Ardenne (CIRLEP, EA 4299) et de la Chaire Sciences du langage de l'Institut d'Études Avancées de l'Université de Strasbourg (USIAS).

Crédits de couverture : Cuypers Library, Rijksmuseum Amsterdam © S. Palma
Conception graphique et mise en page : Éditions et presses universitaires de Reims

ISBN : 978-2-37496-110-1

ÉPURE • Éditions et presses universitaires de Reims, 2020

Bibliothèque Robert de Sorbon

Avenue François-Mauriac / CS40019 / 51 726 Reims Cedex

www.univ-reims.fr/epure

Diffusion FMSH – CID

18-20 rue Robert-Schuman / 94 220 Charenton-le-Pont

www.lcdpu.fr/editeurs/reims

Ce document est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons attribution / pas d'utilisation commerciale / pas de modification 4.0 international.



Noms collectifs humains, polyvalence et polysignifiante

Michelle Lecolle

Université de Lorraine, CREM – EA 3476
michelle.lecolle@univ-lorraine.fr

Si, d'une manière générale, le domaine du lexique présente une affinité avec la référence, ce lien est particulièrement présent pour les noms collectifs (Ncoll désormais), dont certains traits de signification – en particulier la pluralité, mais aussi le rapport entre membre et collection – renvoient à leur rapport au monde.

C'est donc à partir du cas des Ncoll qu'est envisagée ici la question du rapport entre lexique et référence, et plus spécifiquement à partir des « noms collectifs humains » (Ncoll-H), c'est-à-dire les Ncoll qui réfèrent, de manière plus ou moins directe, à des humains.

Au sein des Ncoll, les Ncoll-H favorisent d'autres rapports au réel, et plus précisément au monde social, du fait du trait humain présent dans leur signification. L'ensemble des faits mentionnés (pluralité, rapport membre/collection, rassemblement des membres, « humanité ») confère à ces noms une complexité sémantique et référentielle remarquable. Ainsi, si le lexique collectif humain n'est en aucun cas à considérer comme étant le *reflet* pur et simple d'une réalité, fût-elle sociale, les liens entre lexique et référence existent néanmoins, et ceci selon plusieurs dimensions, descriptibles linguistiquement.

Dans ce cadre général, j'axe cette contribution sur la question de l'ambiguïté, de la multiplicité des sens qui peut se manifester avec ces noms. Sous ces termes génériques (et provisoires), je rassemble, en me

fondant sur les travaux de Catherine Fuchs¹, des phénomènes distincts de double sens et d'indétermination référentielle.

En effet, au regard de l'ensemble des noms, les Ncoll sont particulièrement à même de fournir des cas de « sens multiples ». D'une part, parce qu'ils ont ce que Viviane Arigne (2011) nomme deux niveaux d'unité (U1, niveau du tout ; U2, niveau des éléments) et présentent par conséquent une dualité sémantique fondamentale, qui s'actualise de différentes manières en discours ; d'autre part, à cause de la polysémie, et même de la polysémie régulière de certains (*pouvoir, église, mouvement, opinion, cercle, humanité*²). Par ailleurs, certains Ncoll-H ont une signification intrinsèquement vague (*mouvement, mouvance, nébuleuse*), certains, parfois les mêmes, ont une extension³ indéterminée (outre les précédents, *grand public, foule, opinion publique*), tandis que d'autres ont une signification précise, mais une dénotation fondamentalement liée au contexte, et donc différente en fonction de celui-ci : c'est le cas d'*élite*, de *société civile*. Comme on le voit, une partie des propriétés mentionnées sont générales et concernent tous les Ncoll (et les Ncoll-H⁴), tandis que d'autres touchent la signification lexicale de certains, et/ou leur dénotation et leur extension potentielle. Ces différents faits font que les Ncoll-H mettent en œuvre un rapport particulièrement riche et complexe entre signification, dénotation et référence en contexte, ce que j'illustrerai dans cet article à partir de plusieurs exemples.

Une première partie est consacrée à une présentation générale du rapport entre lexique et référence tel que je l'envisage pour ce qui concerne les Ncoll-H. Dans un deuxième temps, je présenterai les termes de polyvalence et de polysignifiante qui me permettent de caractériser les « sens multiples » sous différents angles. Enfin, les trois dernières parties seront consacrées à des illustrations des questions mentionnées, à partir de plusieurs Ncoll-H.

-
1. Fuchs (1986, 1988, 1991, 1996). Voir aussi Le Goffic (1982), Nemo (2014), ainsi que Kerbrat-Orecchioni (2005) pour les réalisations de l'ambiguïté en discours – ce que je nomme « polysignifiante » (voir *infra* pour la présentation des termes utilisés). La question de l'ambiguïté (au sens large) occupe les recherches de linguistique de corpus, ou débouchant sur des traitements automatiques des langues. On en trouve trace sous cet angle chez Martin (2001).
 2. Voir Lecolle (2019, chapitre 7) pour la description de ces cas réguliers de polysémie, en termes de Ncoll-H par « dérivation sémantique ». Sur des phénomènes réguliers de polysémie, voir Kleiber (1999, 2018).
 3. J'appelle extension d'un Ncoll la composition de l'ensemble dénoté par celui-ci.
 4. Par la suite, je me limite aux Ncoll-H, même si la plupart des points traités concernent en fait tous les Ncoll.

Lexique et référence

Préalables terminologiques et théoriques

Je poserai en préalable quelques rappels terminologiques et théoriques concernant la question de la référence⁵. Il y a (au moins) deux manières d'envisager cette question générale :

- i) dans le rapport entre le lexique (un item lexical) et l'extralinguistique – on parlera alors de *dénotation* ;
- ii) la référence vue comme l'acte de langage que constitue la mise en rapport entre une expression, dans son contexte, et une réalité à désigner. Je parlerai plutôt alors de *référenciation*.

L'approche proposée ici s'intéresse à l'articulation entre ces deux niveaux.

Par ailleurs, je conçois le référent, non comme « l'objet du monde » en lui-même, mais comme l'objet du monde en tant qu'il est pris en charge dans un acte de référenciation, suivant Hébert (1996), qui définit le référent comme « le terme aboutissant d'une relation de référence (ou de référenciation) » – médié par le langage et lié à l'acte de parole. En réalité, il convient de parler non d'*objet du monde* mais (nécessairement) de représentation de celui-ci (Kleiber, 1997), positionné dans des connaissances à la fois individuellement et collectivement construites, historicisées, culturalisées⁶. Enfin, qu'il s'agisse de ce qu'on nomme *objet du monde* ou de sa représentation, ce qui est susceptible d'être pris en charge par la référenciation recouvre de multiples modes d'existence et de réalité. Ainsi, s'il y a des différences incontestables entre types d'« objets du monde » (*i.e.* types d'objets susceptibles de référenciation) – par exemple entre ce qui est fictionnel et ce qui appartient

-
5. La question est infinie et a une portée tout autant philosophique que linguistique. Pour l'époque contemporaine, dans une approche logico-philosophique, voir Frege (1971). Voir Kleiber (1981), ainsi que Eco (1999), pour une problématisation de nombre de questions théoriques sur la référence. Voir aussi Charolles (2002) pour un récapitulatif.
 6. Pour un aperçu des débats autour de ces questions, dans des approches à fondement anthropologique, historique, social, voir (notamment) Siblot (1997, 2001), Cance et Dubois (2015), Frath (2015), Guérin (2015), et, dans le cadre de la sémantique discursive, Guérin, Lecolle et Veniard (2018). Voir les positions défendues dans Lecolle (2017).

au monde réel objectivable, entre ce qui possède une réalité simple (le chat, la table, le citron, le quadrupède) et une réalité composite et complexe (l'amour, la liberté, le travail, la démocratie⁷, ainsi que les réalités sociales que dénomment certains Ncoll-H), ou encore entre ce qui est identifié ou identifiable et ce qui ne l'est pas –, cela n'invalide pas pour autant, selon moi, l'emploi du terme de *référent*. Position qui, de nouveau, n'équivaut pas à dire que tout est simple création langagière, ou que tout est également fictionnel... En d'autres termes, je souscris à ce que Kleiber (1997 : 10) nomme « l'axiome d'existence » (« Tout ce à quoi on réfère doit exister », Searle, 1972 : 121), tout en soulignant qu'il y a différentes manières d'*exister* et donc différentes manières d'établir le lien entre référence et existence.

Rapport entre lexique et référence, concernant les Ncoll-H

En première approche, je me fonde sur la définition suivante des Ncoll⁸ :

Un nom collectif (Ncoll) est un nom dont la forme est au singulier, et qui dénote une entité composée d'un regroupement d'éléments de même catégorie.

À cette définition s'ajoute, pour les Ncoll-H, le trait /H/. Par ailleurs, un Ncoll-H peut être polysémique (c'est d'ailleurs fréquent : voir les exemples cités plus haut). Sont alors considérés comme des Ncoll-H les noms dont une ou plusieurs acceptions stables répondent aux critères de regroupement d'éléments humains et de pluralité signalés.

À partir de ces caractéristiques, on peut envisager plusieurs types de liens entre lexique et référence. En voici quelques-uns :

- i) la pluralité qui est présente dans la signification de tous les Ncoll correspond à une pluralité dans l'objet du monde ;
- ii) lien dans le rapport élément/ensemble : lorsqu'un nom d'élément existe, des relations inscrites dans le lexique

7. Je prends différents exemples circulants dans les débats sur ces questions, dont certains de Larsson (2008). Plus largement, voir Searle (1998).

8. Cette définition classique reprend, moyennant quelques précisions, celle qu'on trouve chez Lammert (2010), Lammert et Lecolle (2014). Pour la spécification du trait /H/, ses enjeux et la description des Ncoll concernés, voir Lecolle (2019).

et dans la signification lexicale correspondent à des relations du monde – moyennant des simplifications (voir Lammert, 2010). Par exemple, les noms *soldat* et *armée* et le rapport *soldat/armée* renvoient à des réalités sociales, qui peuvent se spécifier par le biais des hyponymes de *soldat* – grades militaires (lieutenant, adjudant), d’une part ; corps (marin, aviateur) de l’autre –, lesquels sont aussi des éléments du référent du Ncoll-H *armée*. Autres exemples : les relations entre les noms *chœur/choriste*, *orchestre/musicien*, *instrumentiste* correspondent à des relations dans la réalité extralinguistique. Inversement, pour de nombreux Ncoll-H qui, comme *foule*, n’ont pas de nom d’élément, on ne peut pas parler de correspondance, sur ce plan, entre lexique et référence ;

- iii) polysémie : comme pour beaucoup de noms concrets, la polysémie de certains Ncoll-H est en lien avec l’extralinguistique⁹. Il en est ainsi de *troupe*, qui renvoie à deux objets (collectifs) du monde différents, dans l’armée et le monde du spectacle ;
- iv) importance du trait humain, qui ancre la sémantique des Ncoll-H dans des questions « du monde » (de l’extralinguistique), mais pas toujours de manière simple. Si la dénotation de noms comme *multitude*, *foule* ou *parterre* ne pose pas de problèmes compliqués sur le plan social, un nom comme *génération*, des noms comme *droite* et *gauche* en politique, ou encore *peuple*, *communauté*, tout en étant ancrés dans le monde, le sont de manière beaucoup plus élaborée ;
- v) enfin, dans le rapprochement entre lexique et référence, la présupposition d’existence (Ducrot, 1998) oriente l’analyse dans la direction inverse, à savoir des mots vers le monde. La référenciation par un SN défini a une valeur performative, celle de faire exister discursivement la réalité nommée, comme le remarque Frath (2010), qui qualifie à cet égard le « nommeur » de « démiurge ». Mais ce fait a une spécificité dans le cas des Ncoll-H, puisqu’il y a ici « création » d’une réalité composite par le rassemblement discursif d’élé-

9. À la différence des cas de polysémie présentés *supra*, il est question ici de la polysémie de ces noms *en tant que* « collectifs humains ». Autrement dit, chacune des acceptions dénote une pluralité humaine.

ments – même s'il ne s'agit naturellement pas d'une création de groupes humains *ex nihilo*. Quoi qu'il en soit, cette performativité de la référenciation suppose aussi orientation et point de vue sur ces individus et leur regroupement, selon la signification lexicale du lexème. Le cas de la péjoration est flagrant (*racaille, clique, coterie* ; voir *lobby* plus loin), mais la performativité agit parfois de manière plus subtile et ancrée contextuellement, comme avec le mot *bande*, qui a un enjeu juridique. Le référent collectif d'*opinion (publique)* constitue aussi un cas d'existence discutable – et fort discuté. J'y reviens dans la dernière partie de cet article.

« Sens multiples » : *polyvalence, polysignifiante*

Les termes de *polyvalence* et de *polysignifiante* me permettent de préciser la description des sens multiples, en distinguant d'un côté le potentiel (de l'unité lexicale, du syntagme, de la phrase) – la polyvalence –, et d'un autre le réalisé, en contexte – la polysignifiante (voir Lecolle, 2015). À partir de cette distinction, on peut s'intéresser à l'articulation entre elles de ces deux dimensions, c'est-à-dire à ce que le potentiel d'une unité lexicale peut permettre d'envisager¹⁰ en termes de réalisé.

La dimension *polyvalence* renvoie notamment à l'homonymie ou à la polysémie des unités lexicales, mais aussi à d'autres phénomènes : ainsi, la métonymie (1–3), qui met en présence deux unités (le mot occurrent dans le texte et celui correspondant à ce qui en est interprété) et le rapport entre les deux ; ainsi, les noms propres de lieux habités, qui renvoient à un lieu, un ensemble d'habitants et une organisation politique¹¹ ; ainsi, pour les Ncoll, la dualité sémantique mentionnée.

Du côté du réalisé, la *polysignifiante* correspond par exemple à l'ambiguïté *stricto sensu*, mais aussi à la superposition de sens – « plurisémié » chez Nemo (2014), « surdétermination » dans les termes de Fuchs (1996) –, c'est-à-dire au fait que le choix entre deux significations est impossible, comme c'est le cas en (1). Voir *infra* pour d'autres exemples, avec *mouvement, humanité, opinion*.

10. Pour un récapitulatif de cette démarche et des exemples, voir Lecolle (2017).

11. Voir Cislaru (2005), Lecolle (2015, 2017).

À cela doit être ajouté un autre phénomène de sens multiple, celui du vague, de l'indétermination. C'est ce qu'on trouve avec les métonymies en (2) et en (3), où *patinage* et *Sartre* – qui, de fait, réfèrent dans le contexte à des ensembles – ont une extension indéterminée, qualitativement (de quoi, de qui s'agit-il ?) et quantitativement (quelle est la délimitation des ensembles nommés ?). Ces questions se posent également pour certains Ncoll-H (par exemple avec *mouvement*, *mouvance*, *nébuleuse* d'un côté, *élite*, *société civile* de l'autre), en lien avec leurs caractéristiques lexicales (voir *infra*).

- (1) *Nathalie Sarraute* était entrée vivante dans le saint des saints de la littérature française : La Pléiade (radio, au moment du décès de NS)
- (2) Le *patinage* perdrait donc la tête ? (Journal, France Inter, 29/03/2000)
- (3) *Sartre* revient (*Le Nouvel Observateur*, titre).

Dans ce qui suit, je me limiterai aux Ncoll-H à partir d'études de cas pour illustrer, en termes de polyvalence et de polysignifiante, la manière dont interviennent des paramètres lexicaux sur la référence, aux niveaux U1 et U2 du tout et des éléments.

Polyvalence : illustrations

Des cas de polysémie régulière

De nombreux Ncoll-H relèvent d'une polysémie régulière, c'est-à-dire reposant sur un mécanisme descriptible et prévisible. En voici quelques-uns. Ici, c'est centralement du niveau U1 qu'il est question.

Communauté, humanité, jeunesse

Ces noms ont au moins deux acceptions : celle de propriété et celle de Ncoll-H. La polysémie repose sur la dérivation sémantique suivante :

Propriété → ensemble de ceux qui ont cette propriété

Mouvement, rassemblement, opinion

Il s'agit de noms de procès issus de verbes, contemporains ou disparus. La polysémie repose sur la dérivation suivante :

Procès → actant collectif de ce procès

Noms de lieux habités

Dans le cas des noms de lieux habités (noms propres et noms communs – *ville, cité, quartier*), la polysémie est systématique. Elle repose sur une dérivation métonymique du type contenant/contenu, à ceci près que le « contenu » en question correspond à un ensemble d'humains.

Une signification - des dénnotations différentes

Société civile, élite

Parmi d'autres, ces Ncoll-H ont pour caractéristique d'avoir un noyau de signification fixe associé à une dénnotation différente selon les contextes. Chacun des deux noms se définit de manière différentielle (au sens structural du terme) : à cause de l'adjectif *civile*, *société civile* s'oppose au militaire, au religieux, au politique¹² – voir (4-5). Les deux exemples se situent en Turquie. En (4), on suppose que *société civile* désigne... la société, alors qu'en (5), la société civile s'oppose, de manière plus étroite, au pouvoir politique.

- (4) [Hrant Dink, Turc arménien] [...] plus ouvert que le patriarcat arménien, Dink symbolise désormais en Turquie [...] la réussite d'Arméniens de Turquie qui sont parvenus à devenir des acteurs laïcs de la *société civile* turque. (*Courrier international*, printemps 2014)
- (5) Comment comprendre que les autorités aient décidé un coup de force à la veille d'une rencontre avec des représentants de la *société civile*, censés agir comme des médiateurs entre le gouvernement et les protestataires? (à propos des émeutes de la place Taksim et de la situation en Turquie ; blog de Jean-Paul Marthoz, 12/06/2013)

12. Voir Lecolle (n. d.).

Quant à *élite*, sa signification se fonde sur un rapport partie/tout : il correspond au « meilleur », mais de quoi ? Selon les cas, le meilleur sur le plan intellectuel, politique, économique, moral¹³.

- (6) Les arguments avancés aujourd’hui pour le plurilinguisme et la défense de la diversité culturelle par des économistes, des juristes, des linguistes, des psychologues, etc., ne touchent qu’une élite. Nos sociétés restent sous l’emprise d’une représentation monolingue tenace [...] (*Observatoire du plurilinguisme*, lettre du 12/12/2012).

Pour *société civile* comme pour *élite*, les éléments (niveau U2) dépendent alors de la détermination du tout (U1).

Une signification qui intègre le « vague », le « flou »

Mouvement (au sens de « mouvement politique »¹⁴)

Le nom dénomme une pluralité d’individus dont l’extension n’est pas délimitée, et surtout pas délimitable, qui est en... mouvement. Ce sens « ouvert » lui est conféré par le sens processuel dont il procède. On peut comparer *parti* à *mouvement*, dans le domaine politique. De même qu’une association, un parti sont structurés, leur fonctionnement suppose une adhésion et une cotisation. Les membres d’un parti peuvent et doivent être décomptés. Par différence, l’appartenance à un mouvement est informelle, et les membres ne peuvent donc pas être décomptés.

- (7) Pour le philosophe Jean-Michel Besnier, qui diagnostique « la honte prométhéenne » de l’homme contemporain dépassé par ses innovations, le transhumanisme serait « une utopie de substitution ». [...] Le mot fait peur. L’accusation sectaire pointe vite son nez. Pourtant, si le *mouvement* compte ses figures médiatiques, « il n’a pas de gourou, pas de structure centralisée ni hiérarchie, c’est une *nébuleuse* », fait valoir Marc Roux. (*Politis*, 25/07/2013)

Eu égard à son sens vague, non délimité, *mouvement* se compare à *mouvance*.

13. Voir Dudouet (2018).

14. À propos de *mouvement*, voir Lecolle (2019), Bonnet (n. d.).

Mouvance

- (8) Tout un chacun sait [...] que l'on assiste, depuis au moins trois décennies, d'un bout à l'autre du continent européen, à la réémergence de tendances ou même de *mouvements* qui, sous des formes diverses, sont désignés comme relevant de la *mouvance* d'extrême droite, qu'ils s'en revendiquent ou non. (Appel à contributions, *Revue ; Interrogations ?*, janvier 2015)
- (9) Cette supposée *mouvance* de l'ultra-gauche (Presse, 2012)

Mouvement permet de désigner des groupes humains en cours de constitution, mais dont on ne connaît pas le mode ni le degré de structuration. C'est aussi le cas de *mouvance*, mais pour lequel s'adjoint en outre un trait sémantique de /flou/ – qu'on trouve aussi avec *nébuleuse*, voir (7). Selon ce raisonnement, alors que l'incertitude, le manque d'information concernant un mouvement ne seraient que *conjoncturels*, une *mouvance* est un ensemble dont, nécessairement, on *ne peut pas* délimiter les contours, parce qu'ils sont intrinsèquement évolutifs.

Polysignifiante : illustrations

À partir des propriétés lexicales des Ncoll-H décrites précédemment, cette section porte sur des cas de réalisations de sens multiples, répondant à une caractérisation en termes « discrets » – ambiguïté et surdétermination –, et en termes de « continu » – indétermination.

Ambiguïté ou surdétermination reposant sur une polysémie régulière

Rappelons que, si l'ambiguïté et la surdétermination mettent toutes deux en œuvre une alternative (contextuellement déterminée) entre deux interprétations, l'ambiguïté correspond à une nécessité de choix, alors que la surdétermination correspond à la nécessité de non-choix. Dans les exemples présentés, on se situe au niveau U1.

Église

Église, nom de lieu, dénote également « l'ensemble des croyants » ; l'exemple suivant présente une ambiguïté.

(10) Il entre dans l'*église* (construit)

Jeunesse

(11) Daesh et notre *jeunesse* (titre d'une tribune d'Alain Lipietz, *Politis*, 27/11/2014)

Au sein de *notre jeunesse*, syntagme couramment utilisé par les « anciens » (comme Alain Lipietz ?) pour parler de leur jeune âge, *jeunesse* est censé être un nom de propriété. Mais ce n'est pas la signification qu'il prend dans la tribune publiée par l'auteur, où on doit l'interpréter comme un Ncoll-H. Plutôt que d'ambiguïté, il faut parler ici de fausse route, de contresens.

Humanité, mouvement

Avec *humanité* en (12) et (13), de même qu'avec *mouvement* en (14), les exemples présentent une surdétermination : dans chacun des cas, les deux significations sont inextricablement associées. De même que pour les autres cas présentés, ce double sens n'est pas un hasard ; il est lié à la polysémie régulière.

(12) Lorsque je prie, je me sens vraiment en connexion avec l'*humanité*, physiquement, organiquement. Ce ne sont pas seulement des mots, c'est une sensation intime très puissante. (Interview du chanteur, écrivain et cinéaste Abd Al Malik, *Télérama*, 18/02/2015).

(13) [à Homs, Syrie, en 2012] La situation chaotique dans laquelle est plongé le pays, au lieu de séparer les gens, de les enfermer dans leur peur, les ouvre encore plus aux autres. L'entraide est une priorité, un mode de vie, une évidence. Au milieu des drames, de la mort et du chaos, je n'ai jamais vu une *humanité* si forte et si belle. Quand des familles fuient le quartier, elles laissent les portes de leur maison ouvertes pour que les hommes de l'armée libre

puissent venir s'y réfugier. (Édith Bouvier, *Chambre avec vue sur la guerre*)

- (14) J'appelle à un *mouvement* collectif, que chacun doit incarner à sa place : le politicien [...], le journaliste [...] (Interview du chanteur, écrivain et cinéaste Abd Al Malik, *Télérama*, 18/02/2015, suite à l'attentat de *Charlie hebdo* à Paris, janvier 2015).

Opinion

Enfin, (15) présente plusieurs cas de figure : si *opinion_a* correspond au sens de « jugement », *opinions_b* et *opinions_c* sont indécidables, procédant tout autant de chacune des deux significations possibles – mieux : additionnant ces deux significations.

- (15) Défiler dans les rues pour défendre ses *opinions_a* est un droit fondamental. Un droit qui ne suppose pas d'autorisation. [...]. Un droit qui, évidemment, vaut pour les *opinions_b*, partis et colères qui nous déplaisent ou nous dérangent. [...]. Accepter la guerre des civilisations à l'extérieur, c'est finir par importer la guerre à l'intérieur. C'est en venir à criminaliser des *opinions_c* minoritaires, dissidentes ou dérangeantes. (tribune *Médiapart*, 23/07/2014, à propos d'interdictions de manifester en France)

Indétermination

Je considère comme *indétermination référentielle* les cas où une expression désignative (un pronom, un SN) pointe vers un référent, mais ne permet pas de l'identifier à coup sûr.

Certains Ncoll-H ont une affinité intrinsèque avec cette propriété discursive. Celle-ci se manifeste potentiellement à deux niveaux : celui du tout (U1) – on ne sait pas de quelle entité (collective) il est question – et celui des éléments (U2) – on ne sait pas de quelle nature ils sont ou quel est leur nombre –, et dans la relation entre les deux. Ce qu'il advient de U1 n'est pas spécifique aux Ncoll-H, mais on peut observer ce qui se passe pour U2, où la signification lexicale du Ncoll-H intervient de manière importante sur le flou de l'extension du Ncoll-H : si le concept qui donne lieu à l'acception collective est lui-même flou (on l'a vu avec *mouvement*, *nébuleuse*, *mouvance*, on citera aussi *grand public*, *opinion (publique)*), si le mode de regroupement (*compagnie*, *milieu*)

ou l'identité repose sur des traits flous (*jeunesse*) et/ou relationnels (*voisinage, entourage*) ou encore évaluatifs (*caste, oligarchie, clique, racaille, crème*), l'ensemble délimité en U2 est nécessairement indéterminé, sauf indication contextuelle expresse. De même dans des cas comme *foule, regroupement*, où il ne s'agit, justement, que de mentionner la coprésence et le regroupement.

Le cas des évaluatifs

L'interprétation des Ncoll-H évaluatifs (ou appréciatifs) et donc leur extension pose en premier lieu le problème de l'appariement lexème/réalité désignée : qu'est-ce que le locuteur nomme *une caste, une clique, une/la racaille*, et qui sont les membres de ces groupes ?

Si les évaluatifs cités – et d'autres encore¹⁵ – ne font pas de doute quant à leur caractère d'évaluatif, une autre difficulté surgit avec des Ncoll-H qui ont un emploi à valeur factuelle, voire technique et qui glissent de manière usuelle, récurrente vers des emplois évaluatifs – les exemples sont nombreux, et sans doute impossibles à circonscrire (voir dans Lecolle, 2019 *secte, clan*). Dans ce cas, se pose la question du repérage et de l'interprétation (en termes sémantiques et extensionnels) de ce glissement.

L'extrait (16) illustre ces faits avec *lobby*, dans ses valeurs évaluative (péjorative – *lobby_a* et *lobby_b*) et, peut-être, factuelle (*lobby_c*) puisque le mot *lobby* correspond à un secteur d'activité tout à fait officiel – dont l'extension peut alors être délimitée.

(16) Si la peur du vaccin prend le pas sur la peur de la maladie, l'industrie pourrait-elle perdre du terrain ? « La vaccination en France, c'est une religion, un tabou », lâche Michèle Rivasi. Chaque lanceur d'alerte étant perçu comme non légitime, non scientifique, et membre d'un *lobby_a* susceptible de détourner la population de la vaccination. « Le "*lobby_b*" anti-vaccinal n'a pas pignon sur rue », observe Sébastien Barles, coordinateur de l'opération Mains propres sur la santé. [...] Autre solution avancée : [...] « Être draconien » sur les conflits d'intérêts et lutter contre l'emprise des *lobby_c*.

15. Les évaluatifs sont systématiquement répertoriés, sous un terme ou un autre, dans les ouvrages qui traitent de l'ensemble des Ncoll (voir notamment Lammert, 2010).

sur les étudiants en médecine [...] (*Politis*, 29/10/2015, « Vaccins : comment les labos font la loi »)

Le cas particulier d'*opinion publique*, par lequel je termine, rassemble des caractéristiques, notamment de flou extensionnel, présentées auparavant. Mais il ouvre aussi d'autres perspectives abordées au début de cet article.

***Opinion publique* : un Ncoll-H à référent fictionnel ?**

L'*opinion publique* est une notion de sens commun¹⁶, qui néanmoins interroge sur le caractère performatif de la référencement, à l'échelle d'une société.

D'abord, le nom composé *opinion publique* est à considérer en lui-même. On pourrait le gloser, à partir d'un des sens d'*opinion* mentionnés précédemment, par « l'opinion du public » – voir l'expression *enquête d'opinions*. Mais en (17), si on peut interpréter *opinion_a* de la sorte – moyennant en réalité une superposition des deux significations –, ce n'est pas ce qu'on trouve dans *opinion publique_b* :

(17) [à propos des analyses par les journalistes des réseaux sociaux]
D'autant que les médias sont aveuglés par le bruit. Ils considèrent Twitter comme représentatif de l'*opinion_a* populaire qui leur permettrait de pouvoir réaliser des micros-trottoirs à grande échelle. On ne compte dès lors plus les articles qui décryptent l'actualité sous le prisme de Twitter : « comment les utilisateurs de Twitter parlent de tel sujet ou telle actualité ». Pourtant, ce serait oublier que Twitter ne représente qu'une infime partie de l'*opinion publique_b*. (*Reputatio lab*, juillet 2015, article d'analyse, à propos d'un fait divers, [en ligne])

Sur quoi repose ce transfert et, en définitive, ce sens collectif ? Faisant référence aux sondages, les sociologues critiques Pierre Bourdieu (1973) et Patrick Champagne (s.d.), l'interprètent comme l'addition d'opinions individuelles :

16. Voir Mercier (2012), et les travaux de Kaufmann, et notamment Kaufmann (2002 et n. d. – *Publictionnaire*).

Le sondage d'opinion est, dans l'état actuel, un instrument d'action politique ; sa fonction la plus importante consiste peut-être à imposer l'illusion qu'il existe une opinion publique comme sommation d'opinions purement individuelles [...] cette opinion publique est un artefact pur et simple. (Bourdieu, 1973)

Mais que veut dire alors *opinion* ? L'explication passe à côté du Ncoll-H. Mon sentiment est plutôt que, dans *opinion publique* (souvent d'ailleurs abrégé en *opinion*), deux significations du nom, d'origines disparates, sont coprésentes et se renforcent mutuellement, en lien avec un contexte social et politique qui a intégré, dans le cadre des démocraties représentatives – mais aussi dans un environnement imprégné de *marketing* –, l'importance de la pratique du sondage.

Quoi qu'il en soit, le sens collectif d'*opinion publique* est usuel, stable, partagé, et c'est ce qui permet de dire que l'opinion publique, comme « objet » collectif humain, peut être vu comme une déclaration de langage. Tout en étant devenue une notion incontournable, l'opinion publique tire alors son existence de l'emploi même de l'expression et de la force d'évidence que la répétition lui confère.

Conclusion

À partir de l'analyse de plusieurs exemples caractéristiques, j'ai cherché ici à mettre en œuvre un des postulats de la sémantique discursive proposés dans Guérin, Lecolle et Veniard (2018 : 7) :

prendre acte de la labilité des phénomènes sémantiques, en accordant une place de choix à la polysémie, à l'ambiguïté, mais aussi au jeu et aux phénomènes de reconfiguration du sens.

Par le prisme de la polyvalence et de la polysignifiante en discours, ce sont donc en définitive les contours de l'« épaisseur sémantique » des Ncoll-H qui ont été abordés. Au-delà du prisme des sens multiples, cette épaisseur sémantique tient à plusieurs déterminations qui, selon les cas, s'additionnent ou non, et qui relèvent, en amont même de l'utilisation de ces noms, de leurs caractéristiques lexicales et référentielles, en tant que Ncoll, en tant que Ncoll-H, en tant que *tel* Ncoll-H, selon des déterminations diverses.

Références bibliographiques

- Arigne, V., 2011, « La figure du tout intégré et les noms discrets collectifs », *Anglophonia*, 30, 59-99. <https://doi.org/10.4000/anglophonia.389>
- Bonnet, V., s.d., *Mouvement*, SELP - Société d'études des langages du politique. <https://selp.eu/lexique/mouvement> (consulté le 19/11/2018).
- Bourdieu, P., 1973, « L'opinion publique n'existe pas », *Les Temps Modernes*, 318, 1292-1309.
- Cance, C. et Dubois, D., 2015, « Dire notre expérience du sonore : nomination et référenciation », *Langue française*, 188, 15-31. <https://doi.org/10.3917/lf.188.0015>
- Champagne, P., s.d., « Opinion publique », *Encyclopædia Universalis*. <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/opinion-publique> (consulté le 16/01/2014).
- Charolles, M., 2002, *La référence et les expressions référentielles en français*, Gap : Ophrys.
- Cislaru, G., 2005, *Étude sémantique et discursive du nom de pays dans la presse française avec référence à l'anglais, au roumain et au russe*, thèse sous la direction de B. Bosredon, Paris-3 Sorbonne-Nouvelle.
- Ducrot, O., 1998, *Dire et ne pas dire*, Paris : Hermann.
- Dudouet, F.-X., 2018, *L'élite et le pouvoir. Contribution à une sociologie des concepts sociologiques*, dossier HDR, Volume 3, ENS Paris-Saclay.
- Eco, U., (1997) 1999, *Kant et l'ornithorynque*, Paris : Grasset.
- Frath, P., 2010, « La référence par le nom : vers une linguistique anthropologique », in P. Frath, L. Lansari et J. Pauchard (dir.), *Langue, référence et anthropologie*, Reims : Épure, « *Res per Nomen* » II, 57-76.
- Frath, P., 2015, « Dénomination référentielle, désignation, nomination », *Langue française*, 188, 33-45. <https://doi.org/10.3917/lf.188.0033>
- Frege, G., 1971, *Écrits logiques et philosophiques*, Paris : Le Seuil.
- Fuchs, C., 1986, « Le vague et l'ambigu : deux frères ennemis », *Quaderni di semantica*, VII(2), 235-245.
- Fuchs, C., 1988, « L'ambiguïté et la paraphrase en linguistique », in C. Fuchs (dir.), *L'ambiguïté et la paraphrase. Opérations linguistiques, processus cognitifs, traitements automatisés*, Caen : PU Caen, 15-20.
- Fuchs, C., 1991, « L'hétérogénéité interprétative », in H. Parret (dir.), *Le sens et ses hétérogénéités*, Paris : CNRS, 107-120.
- Fuchs, C., 1996, *Les ambiguïtés du français*, Paris-Gap : Ophrys.
- Guérin, O., 2015, « La référence problématique dans les récits de voyage : un observatoire pour une conception modulaire de la nomination », *Langue française*, 188, 47-60. <https://doi.org/10.3917/lf.188.0047>
- Guérin, O., Lecolle, M. et Veniard, M., 2018, « Présentation », *Langages*, 210, 5-16. <https://doi.org/10.3917/lang.210.0005>

- Hébert, L., 1996, « Le référent, le parcours référentiel », *AS / SA*, 2, 79-86.
- Kaufmann, L., 2002, « L'opinion publique ou la sémantique de la normalité », *Langage et société*, 100, 49-79. <https://doi.org/10.3917/lis.100.0049>
- Kaufmann, L., s.d., « Opinion publique européenne », *Publicationnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics*. <http://publicationnaire.huma-num.fr/notice/opinion-publique-europeenne> (consulté le 19/11/2018).
- Kerbrat-Orecchioni, C., 2005, « L'ambiguïté : définition, typologie », in L. Basset et F. Biville (dir.), *Les jeux et les ruses de l'ambiguïté volontaire dans les textes grecs et latins. Actes de la Table ronde organisée à la faculté des Lettres de l'université Lumière-Lyon 2 (23-24 novembre 2000)*, 13-36.
- Kleiber, G., 1981, *Problèmes de référence : descriptions définies et noms propres*, Paris : Klincksieck.
- Kleiber, G., 1997, « Sens, référence et existence : que faire de l'extra-linguistique ? », *Langages*, 127, 9-37. <https://doi.org/10.3406/lgge.1997.2123>
- Kleiber, G., 1999, *Problèmes de sémantique, la polysémie en questions*, Lille : PU Septentrion.
- Kleiber, G., 2018, « Stabilité sémantique et variation interprétative », in G. Achard-Bayle, M. Guérin, G. Kleiber et M. Krylyschin (dir.), *Les sciences du langage et la question de l'interprétation (aujourd'hui)*, Limoges : Lambert-Lucas, 231-253.
- Lammert, M., 2010, *Sémantique et cognition : les noms collectifs*, Genève : Droz.
- Lammert, M. et Lecolle, M., 2014, « Les noms collectifs en français, une vue d'ensemble », *Cahiers de Lexicologie*, 105, 203-222.
- Larsson, B., 2008, « Le sens commun ou la sémantique comme science de l'intersubjectivité humaine », *Langages*, 170, 28-40. <https://doi.org/10.3917/lang.170.0028>
- Le Goffic, P., 1982, « Ambiguïté et ambivalence en linguistique », *DRLAV*, 27, 83-105. <https://doi.org/10.3406/drlav.1982.983>
- Lecolle, M., 2015, « Nom propre de lieu habité : polyvalence et polysignifiante », in B. Le Corre-Schnabel et J. Löfström (dir.), *Challenges in synchronic toponymy: Structure, Context and Use / Défis de la toponymie synchronique : Structures, contextes et usages*. Tübingen : Francke, 219-234.
- Lecolle, M., 2017, *Sémantique nominale et dynamique du discours : un parcours de recherche*, mémoire de synthèse pour une HDR, Lorraine. tel-01889706
- Lecolle, M., 2019, *Noms collectifs humains en français : enjeux sémantiques, lexicaux et discursifs*, Limoges : Lambert-Lucas.
- Lecolle, M., s.d., *Société civile*, Société d'étude des langages du politique (SELP). <https://selp.eu/societe-civile> (consulté le 10/08/2019).
- Martin, R., 2001, *Sémantique et automate*, Paris : Puf.
- Mercier, A., 2012, « Présentation générale. L'utile fiction de l'opinion publique », in A. Mercier (dir.), *Médias et opinion publique*, Paris : CNRS, 15-40.

- Nemo, F., 2014, « Plurisémie, intégration sémantique, sous-détermination : rendre compte des sens multiples en emploi », *Études romanes de Brno*, 35(1), 41-57.
- Searle, J. R., 1972, *Les actes de langage*, Paris : Hermann.
- Searle, J. R., (1995) 1998, *La construction de la réalité sociale*, Paris : Gallimard.
- Siblot, P., 1997, « Nomination et production de sens : le praxème », *Langages*, 127, 38-55. <https://doi.org/10.3406/lgge.1997.2124>
- Siblot, P., 2001, « De la dénomination à la nomination. Les dynamiques de la signification nominale et le propre du nom », *Cahiers de praxématique*, 36, 189-214.